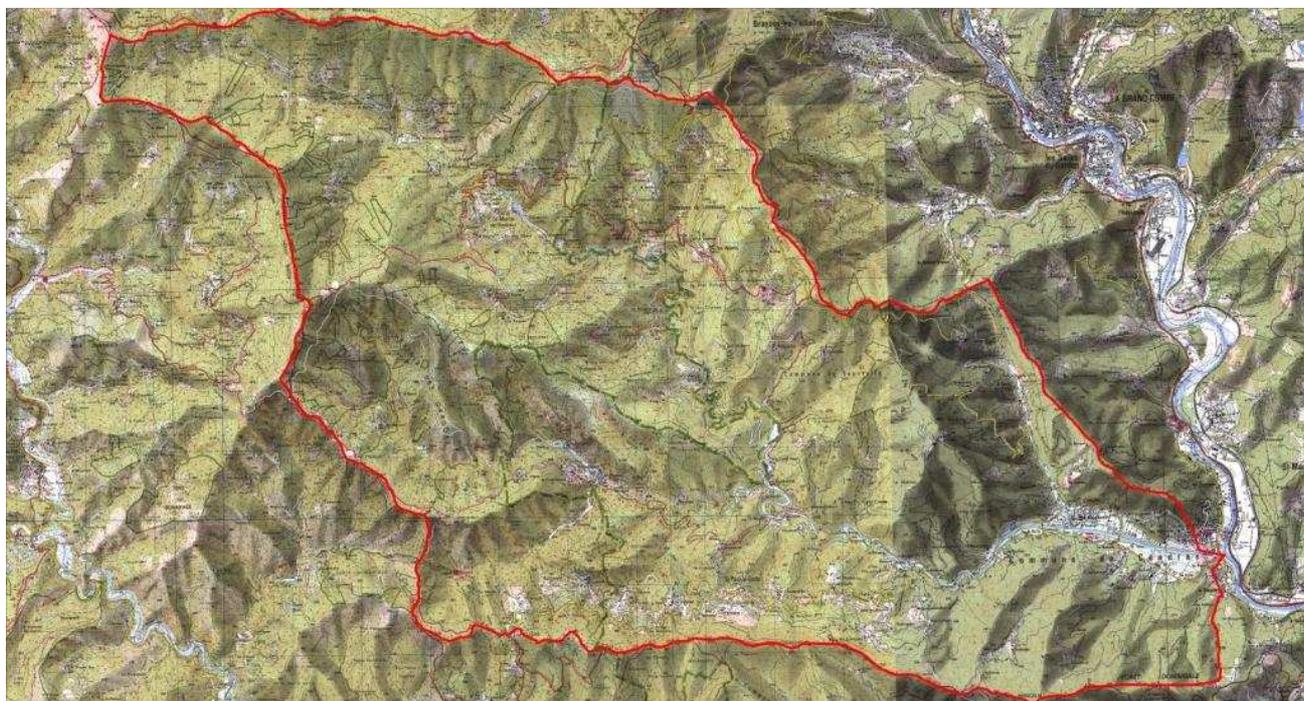


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

VALLEE DU GALEIZON FR9101369

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101369>



Site FR9101369 « Vallée du Galeizon »

Site d'importance communautaire (SIC)

(décision de la commission européenne du 28/03/2008)

Département : Gard/Lozère

Surface du site: 8 739 ha

Opérateur/animateur du site :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon (SMACVG)

Description du site

La vallée du Galeizon est située au nord-ouest de la ville d'Alès, dans la zone appelée Basses Cévennes à pins maritimes. Le site Natura 2000 correspond au bassin versant du Galeizon qui constitue une entité de 8 739 ha, délimitée au nord par la vallée Longue et au sud par la vallée Française. Les communes concernées sont : Cendras, Soustelle, Saint Paul La Coste, Lamelouze, Mialet, Saint Martin de Boubaux, Saint Etienne vallée Française et Saint Germain de Calberte.

La vallée du Galeizon est composée pour l'essentiel de deux unités géologiques : les Cévennes cristallines ou schisteuses en amont, et la bordure cévenole calcaire à l'aval. Elles constituent respectivement 85 % et 15 % du bassin versant.

Le Galeizon est un cours d'eau méditerranéen qui se caractérise par des écoulements soutenus par les pluies printanières et automnales et un étiage sévère en période estivale. L'eau est de très bonne qualité toute l'année sur l'ensemble du linéaire du Galeizon et cela malgré la saison d'étiage et la fréquentation touristique estivale.

Nous retiendrons que la renouée du Japon, le robinier faux-acacia, l'ailante et le bambou peuvent affecter significativement la composition de la ripisylve sur le site.

L'exploitation de l'espace par l'homme a fortement diminué, se limitant souvent à l'entretien des abords des zones habitées. Ainsi, progressivement mais inexorablement, la forêt n'a pas cessé de progresser. C'est le pin maritime, essence pionnière héliophile, introduite dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle pour subvenir aux besoins des mines (production d'étais de mines), qui a bénéficié le plus de cet abandon en colonisant la plupart des milieux ouverts comme les prairies ou semi ouverts comme les vergers de châtaigniers. Vergers dont l'état sanitaire c'est fortement dégradé à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle suite à l'apparition d'un autre parasite : le chancre (*Cryphonectria parasitica*).

A la fin du XX^{ème} siècle, les paysages du site ne ressemblent en rien à ceux du milieu du XIX^{ème} siècle (68 % de la surface recouverte de vergers de châtaigniers) :

Dans la zone calcaire, l'exploitation du chêne vert est beaucoup moins intense, le chêne pubescent profite de cette accalmie pour reprendre progressivement le dessus et la chênaie (taillis) devient de plus en plus mixte et haute, se rapprochant lentement de la futaie.

Dans la zone schisteuse, le châtaignier a largement régressé, même s'il se maintient sous une forme chétive dans la majorité des sous-bois. Les pinèdes représentent 70 % de cette zone, elles sont denses et hautes. Les milieux ouverts ont presque tous disparu et restent significatifs uniquement dans la plaine alluviale du Galeizon. La forêt représente 93 % du couvert végétal de la commune de St Martin de Boubaux (inventaire IFN 2000). Elle se situe autour de 90 % sur la partie amont du site et diminue dans sa partie aval en raison uniquement de la présence des plaines exploitées et de la zone urbanisée.

Trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont présentes sur le site : une de type I et deux de type II. Les zones de type I sont liées à la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares ou remarquables. Les zones de type II définissent des ensembles naturels riches et peu modifiés par l'homme, qui offrent des potentialités biologiques ou paysagères importantes.

La forêt du col d'Uglas (8033.0003) (ZNIEFF de type I) : située à l'ouest du col, cette zone a été identifiée en raison de la présence de bouquets de pins de Salzmann isolés au milieu de châtaigniers et de pins maritimes.

Les Cévennes des Hauts Gardons (8033) (ZNIEFF de type II) : elle englobe la partie des Cévennes situées sur le versant méditerranéen, au dessus de 900 mètres, entre Saint Jean du Gard et Alès. Elle est constituée de crêtes et de ravins très abrupts qui présentent un intérêt écologique tout à fait exceptionnel.

Hautes vallées du Gardon (60253) (ZNIEFF de type II) : Elle englobe les cours d'eaux et les rives des Gardons d'Alès et d'Anduze ainsi que de leurs affluents situés en amonts de ces villes.

Le site Natura 2000 se trouve dans la future zone de l'aire d'adhésion du Parc National des Cévennes.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	État de conservation	Menaces principales
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	6210	14 ha	Inconnu	Abandon de la fauche, du pastoralisme. Surpâturage. Fertilisation excessive
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	188 ha (potentiel)	Inconnu	Abandon de la fauche, du pastoralisme. Surpâturage. Fertilisation excessive
Châtaigneraies cévenoles méso et supra méditerranéen	9260	2787 ha	Moyen	Abandon de la castanéiculture ou de la sylviculture Les maladies comme l'Encre, le Chancro,
*Mares temporaires méditerranéennes	*3170-1	Ponctuel	moyen	Aménagement et entretien d'infrastructures (routes,...), fermeture ou eutrophisation du milieu
*Aulnaies-frênaies des petits ruisseaux	*91E0-8	28.3 ha et 9 Km lin.	De mauvais à bon	Concurrence avec des espèces exogènes à caractère invasif (Robinier faux acacia, ailante, Renouée du Japon,...)
Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques	*9530	17 ha	inconnu	Risque incendie et hybridation avec d'autres pins noirs
Saulaies riveraines des cours d'eau des Pyrénées et des Cévennes	3240-2	1.3 ha	Moyen	Concurrence avec des espèces exogènes à caractère invasif (Robinier faux acacia, ailante, Renouée du Japon,...)
Saulaies méditerranéennes à Saule pourpre et Saponaire officinale	3280.2	1.3 ha	moyen	Concurrence avec des espèces exogènes à caractère invasif (Robinier faux acacia, ailante, Renouée du Japon,...)
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> ssp.	3140	Ponctuel	inconnu	Perturbations anthropiques (curage drainage, assèchement, pollution de l'eau,...)
Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens	3250-1	0.1 ha	moyen	Eutrophisation du milieu et espèces à caractère invasif comme le peuplier noir, vigne vierge,...
Junipéraie à Genévrier oxycèdre et Junipéraie méditerranéenne à Genévrier commun	5210-1 5210-6	94 ha	bon	Risque incendie
Lande à Genêt purgatif du Massif Central	5120-1	3.3 ha	bon	Fermeture du milieu
Landes sèches thermo-atlantiques	4030-4	117.5 ha	bon	Risque incendie
*Communautés des sources et suintements carbonatés	*7220-1	Ponctuel	bon	Modification de l'alimentation et du débit d'eau
Falaises siliceuses des Cévennes	8220-14	26 ha minimum	bon	Création de chemins, pistes,...
Roches siliceuses avec végétation pionnière de <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230	Ponctuel	Bon	Pas de menace identifiée à ce jour

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation*	Menaces principales
ESPECES ANIMALES				
Écrevisse à pattes blanches	1092	NC	Mauvais	Modification quantitative et/ou qualitative de la ressource en eau
Barbeau méridional	1138	NC	Bon	Modification quantitative et/ou qualitative de la ressource en eau
Loutre	1355	NC	Bon	Routes et destruction/ appauvrissement du milieu
Castor d'Europe	1337	NC	Bon	Modification quantitative et/ou qualitative de la ressource en eau et alimentaire
Chabot	1163	NC	Bon sur la partie amont et mauvais sur la partie aval	Modification quantitative et/ou qualitative de la ressource en eau
Blageon	1131	NC	Bon	Modification quantitative et/ou qualitative de la ressource en eau
Petit rhinolophe	1303	NC	Inconnu	Disparition de leurs habitats (fermeture des ouvertures), réduction ou destruction de leur ressource alimentaire, emploi de produits toxiques pour le traitement des charpentes, dérangements
Grand rhinolophe	1304	NC	Inconnu	
Petit murin	1307	NC	Inconnu	
Grand murin	1324	NC	Inconnu	
Vespertilion à oreilles échanquées	1321	NC	Inconnu	
ESPECES VEGETALES				
Trichomane remarquable	1421	Qq cm ²	Inconnu	Aucune menace identifiée à ce jour

*L'état de conservation est évalué au regard du degré de conservation des habitats propices à l'espèce

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
*Aulnaies-frênaies des petits ruisseaux	Maintenir et restaurer les habitats liés à la ripisylve	Renaturaliser la ripisylve avec bouturage et plantations d'aulnes, saules, frênes
Saulaies riveraines des cours d'eau des Pyrénées et des Cévennes et saulaies méditerranéennes à Saule pourpre et Saponaire officinale		Lutter contre les espèces invasives (Renouée du Japon, robinier faux acacia,...)
Castor d'Europe		Inventaire complémentaire des plantes invasives,...
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Maintenir et améliorer les pratiques de fauche et de gestion pastorale des	Maintien ou restauration des habitats de prairies, pelouses

Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	prairies/pelouses	Inventaire complémentaire des prairies et pelouses à reconquérir Sensibilisation des agriculteurs,...
*Mares temporaires méditerranéennes	Préserver et gérer la ressource en eau	Aménagements des points d'accès au cours d'eau Suivi de l'état de conservation des populations de Barbeau méridional, Chabot, Blageon Suivi de la ressource en eau (quantitatif et qualitatif) Sensibilisation des usagers de la rivière Sensibilisation des consommateurs et gestionnaires de l'eau,...
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara ssp.		
Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens		
*Communautés des sources et suintements carbonatés		
Écrevisse à pattes blanches		
Barbeau méridional		
Chabot		
Blageon		
*Mares temporaires méditerranéennes	Garantir la préservation des mares temporaires	Gestion des mares temporaires méditerranéennes
Châtaigneraies cévenoles méso et supra méditerranéen	Améliorer l'état de conservation de la châtaigneraie	Maintien ou restauration de l'habitat de forêts de châtaigniers
Tous les habitats et espèces liés à la rivière	Améliorer les comportements humains dans l'usage de la rivière	Sensibilisation des usagers de la rivière
Tous les habitats et espèces	Concilier le développement des activités humaines avec le maintien des habitats et espèces du site	Sensibilisation et informer les professionnels du tourisme, les visiteurs, scolaires, propriétaires, ... sur les enjeux du site Sensibilisation des agriculteurs Sensibilisation des associations de pêche et de chasse,...

Pour en savoir plus :

- **Contact :** Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon
Place Roger Assenat, 30480 CENDRAS - galeizon@wanadoo.fr
Tel : 04.66.30.14.56. / Fax : 04.66.30.48.91
- **Sources d'information :**
Site Internet du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr
Site Internet de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr
Site Internet de la DDTM 30 : www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr
Site Internet dédié au site Natura 2000 : www.valleedugaleizon.fr